



Fin 2020, l'emploi régional recule plus fortement qu'en France

Le contexte international reste tributaire de la crise sanitaire, notamment dans les économies occidentales qui affichent un recul inédit de la consommation privée. Au quatrième trimestre, la production industrielle s'est cependant maintenue mais les mesures de restrictions toujours en vigueur en début d'année 2021 font craindre une nouvelle baisse de l'activité dans les pays les plus touchés.

En France, au quatrième trimestre 2020, le deuxième confinement a conduit à une baisse du PIB plus limitée que le premier (- 1,4 % par rapport au troisième trimestre). La consommation des ménages a davantage diminué (- 5,4 %). En moyenne annuelle, le PIB français a diminué de 8,2 % en 2020.

En Auvergne-Rhône-Alpes, au quatrième trimestre 2020, avec la mise en place de nouvelles restrictions, l'emploi salarié total perd 24 500 salariés, soit une baisse de 0,8 %, bien plus forte que pour l'ensemble de la France hors Mayotte (- 0,1 %). Le secteur hébergement-restauration est particulièrement sinistré et perd à lui seul 21 800 salariés, soit une baisse inédite de 16,4 %, touchant de plein fouet les départements savoyards et le tourisme hivernal. Le volume d'heures rémunérées chute de 9 % en novembre et de 7 % en décembre par rapport aux mêmes mois de l'année précédente. En février 2021, ce volume se situe encore 8 % au-dessous du niveau de février 2020, mais la situation est disparate selon les secteurs. Le recours à l'activité partielle, massif lors du premier confinement, est beaucoup plus limité au deuxième confinement. Il concerne 5 % des salariés en moyenne trimestrielle, avec un recours plus important en novembre (8 %). L'emploi intérimaire augmente de 5,2 %, rythme semblable à celui de la France. Le taux de chômage se replie à nouveau en fin d'année pour s'établir à 7 % de la population active. Cette baisse en trompe-l'œil s'explique en partie par la difficulté à rechercher activement un emploi pendant la crise sanitaire. Les créations d'entreprises se replient de 1,6 % par rapport au troisième trimestre. Sur l'année 2020, 54 800 autorisations de construction de logements ont été délivrées, soit - 13,8 % par rapport à l'année précédente (- 14,8 % au niveau national).

[Retrouvez l'analyse et les données complémentaires sur insee.fr](https://www.insee.fr)

Contact Presse : Nathalie Camus – 04.78.63.26.96 – DR69-SED-CONSEIL-MEDIA@insee.fr